Visionnage vidéo

BEAUMONT en Ardèche

une Réserve d'Eau Enterrée Pleine de Sable (REEPS)

INSTALLATION D'UNE « NAPPE PHRÉATIQUE ARTIFICIELLE »

UNE PREMIERE en FRANCE et en EUROPE

ANTICIPER le PHÉNOMÈNE de la RARÉFACTION DE

L’EAU POTABLE

- **Beaumont** est une commune rurale située dans le sud de l'Ardèche enserrée par deux rivières emblématiques du territoire, la Beaume et la Drobie. Elle s'étend sur 1800km2 avec une altitude variant entre 250 et 999m. Elle fait partie du PNR des Monts d'Ardèche.
- La population, en augmentation régulière depuis plusieurs années, est de 260 habitants mais celle-ci peut triplée voire quadruplée au plus fort de la période estivale.
- 25 enfants fréquentent l'école de la commune.
- Il y a 40 jeunes entre 3 et 16 ans.
- C'est une commune attractive et le parc locatif est très sollicité par les personnes en recherche de logement.

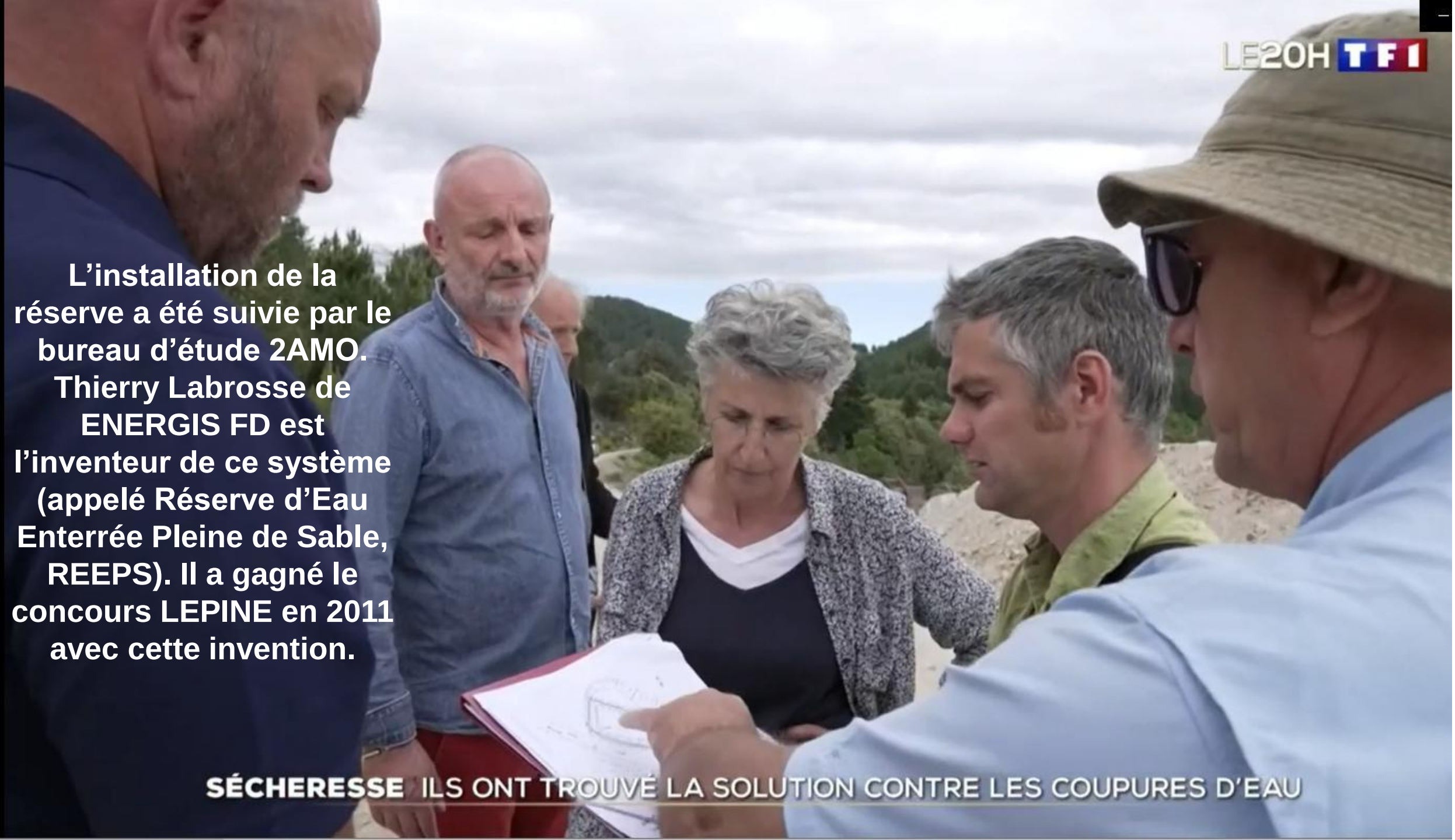

L'installation de la réserve a été suivie par le bureau d'étude 2AMO. Thierry Labrosse de ENERGIS FD est l'inventeur de ce système (appelé Réserve d'Eau Enterrée Pleine de Sable, REEPS). Il a gagné le concours LEPINE en 2011 avec cette invention.

INSTALLATION : avril - juillet 2022

Commune de BEAUMONT
Création d'un REEPS sur le réseau AEP

Plan des travaux réalisés

Echelle : 1/250 (A4) *Date : 24/08/2022*

2AMO
290 route du Poux
07110 LAURAC EN VIVARAIS
Email : 2amo@mailo.com
Tel : 06.19.95.17.15

Commune de BEAUMONT
Création d'un REEPS sur le réseau AEP

Coupe de principe

Echelle : 1/100 (A4) *Date : 24/08/2022*

2AMO
290 route du Poux
07110 LAURAC EN VIVARAIS
Email : 2amo@mailo.com
Tel : 06.19.95.17.15

1	Remplissage granulat : pouzzolane 15/25 (et 40/90 ?)
2	Etanchéité membrane PEHD Ø1mm soudé en place + géotextile
3	Couverture géomembrane non soudé + gotextile
4	Drain de collecte en fond de bassin
5	Puits de visite PEHD Ø400mm
6	Départ conduite PEHD Ø63mm
7	Vidange PEHD Ø63mm
8	Robinet de vidange sous bouche à clef
9	Compteur, vanne quart de tour et robinet de prélèvement sous regard
10	Conduite existant PEHD Ø63mm
11	Exutoire vidange

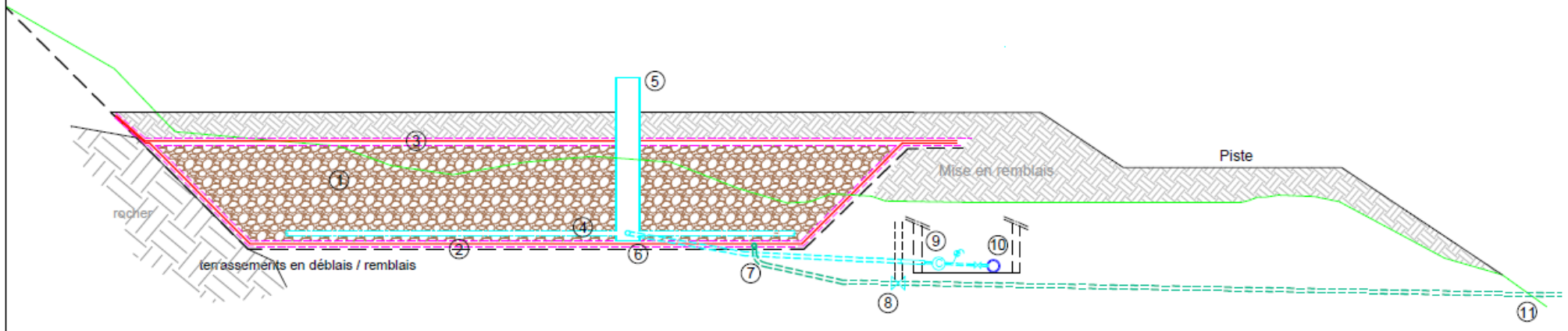

Les partenaires financiers :

Le **département de l'Ardèche** à hauteur de 25 184€,

L'**Etat** par la DETR à hauteur de 16 789€,

La fondation **Eau Neige et Glace** à hauteur de 2 000€.

MERCI à eux d'avoir osé nous suivre.